

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• **La République de Seine-et-Marne 30 Janvier 2023 – n°8083**

> Moisenay – Enfance. *Une micro-crèche accueillera bientôt les enfants*

 MOISENAY

ENFANCE. Une micro-crèche accueillera bientôt les petits

Une micro-crèche, située à la périphérie de Moisenay, va ouvrir en mars, pour répondre à la hausse de natalité du village. Elodie Soyez est aux commandes.

Après huit années comme manager chez Apple, c'est durant la période du Covid qu'Elodie Soyez a donné naissance à son premier enfant. Cet événement va la décider à se consacrer à la petite enfance. Elle passe alors le diplôme pour être assistante maternelle.

Hausse des naissances
C'est dans cette dynamique que construire une micro-crèche devient son objectif, en mélangeant son expérience de management et de présence auprès des enfants.

A la suite d'une annonce sur Internet pour la location d'un logement dans le cœur

d'un corps de ferme, Elodie Soyez a décidé de s'installer à Moisenay pour mener son projet à bien. Le lieu, situé 4 rue du Moulin, est reculé des grands axes de circulation routière, ce qui permet d'assurer la sécurité et le calme pour les petits.

« J'ai directement contacté la mairie pour avoir leur avis, et ils soutiennent le projet », se réjouit Elodie Soyez. La municipalité, qui a connu de nombreuses naissances en 2022, est en effet très favorable à cette installation.

« Nous avons arriver plus d'une vingtaine d'enfants cette année et on n'a plus qu'une seule assistante maternelle », explique Geneviève Varoqui, maire de Moisenay.

Au sein de l'organisation, ce sont six personnes qui vont entretenir les lieux et s'occuper des enfants. Trois super nannies, dont une apprentie et une



Une micro-crèche va ouvrir à Moisenay E.J./RSM/77

à mi-temps, toutes diplômées, seront à pied d'œuvre.

L'ouverture est prévue le 27 mars prochain et la micro-crèche est déjà complète. C'est un total de 12 enfants, de 4 mois à 3 ans, qui sera accueilli.

Bâtiment
Le bâtiment rustique, en pierres apparentes, se compose d'une grande salle com-

mune pour jouer, se reposer et s'amuser. Des équipements permettront aux assistantes de garder constamment un œil sur les faits et gestes de leurs protégés.

Deux dortoirs seront installés : un pour les bébés, et un autre pour les enfants de plus d'un an. Des activités vont être organisées telles que du jardinage, du dessin ou encore de la musique. Des animations inter-générationnelles sont aussi prévues afin de créer un lien entre la jeunesse et les seniors.

« On veut que ce soit comme à la maison, que l'on dépose son enfant comme chez quelqu'un de la famille ! », souligne Elodie Soyez.

■ Pour toute réservation de place, rendez-vous sur le site web : doudoutricot.meeko.sit

• **La République de Seine-et-Marne 30 Janvier 2023 – n°8083**

> Actu du Département – Dossier. *La chasse a fait plusieurs victimes en Seine-et-Marne*

ACCIDENTS. La chasse a fait plusieurs victimes en Seine-et-Marne



Plusieurs accidents de chasse, parfois mortels, ont été recensés en Seine-et-Marne Agence GALIDA-CHON-BRAIK

Plusieurs accidents de chasse ont été recensés en Seine-et-Marne ces dernières années.

Le dernier accident mortel remonte à 2013, dans un

bois d'Etrepilly. Un dimanche après-midi, un chasseur de 42 ans avait été tué par un autre participant, touché à la gorge d'un coup de fusil de calibre 12. Le tireur, âgé de 43 ans, avait été interpellé par les gen-

darmes puis placé en garde pour homicide involontaire. L'attention du mis en cause, qui n'était pas alcoolisé, aurait été détournée par un bruit ou un mouvement, faisant penser à la présence d'un animal. Il

avait alors fait feu dans cette direction.

Cette même année, un garde-chasse avait aussi abattu un collègue au domaine de la ferme d'Arcy, à Chaumes-en-Brie. Il avait finalement été condamné à 8 ans de prison pour homicide involontaire.

Une automobiliste blessée à Salins
Le samedi 31 juillet 2021, une balle perdue avait atteint une automobiliste, à Salins, sur la D 210. Vers midi, alors qu'elle circulait en direction de Montereau-Fault-Yonne, le projectile a traversé la vitre de son véhicule, l'atteignant à la main, entre le pouce et l'index. Sérieusement blessée, la victime de 21 ans a subi plusieurs opérations.

L'auteur du tir accidentel faisait une battue de sangliers avec une trentaine d'autres personnes, dans un champ de maïs de la ferme de Villiers.

Il a comparu au tribunal correctionnel de Fontainebleau en novembre 2022. La victime mutilée, âgée d'une vingtaine d'années, a crié sa colère à la barre : « Je ne peux plus exercer mon métier. Il a détruit ma vie et ruiné tous mes projets. J'espère qu'il va payer cher, très cher ! ».

Au final, le prévenu, âgé de 61 ans, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis. Il écope du retrait définitif de son permis de chasse et devra respecter l'interdiction de détenir une arme durant 5 ans. Dans l'attente de l'audience sur intérêts civils, une expertise médicale a été demandée pour la partie civile, encore non-consolidée.

Le sexagénaire devra lui verser une provision de 5 000 €, ainsi que 10 000 € de dommages et intérêts à la CPAM. Le jugement devait être publié, à ses frais, dans un exemplaire du journal *Le Chasseur français*.

A Grisy-Suisnes
Une partie de chasse a également failli tourner au drame, le dimanche 30 janvier 2022, dans un bois privé de Grisy-Suisnes, vers 11 heures.

Une dizaine de chasseurs étaient présents, lorsque deux d'entre ont tiré à l'envol de faisans. Malheureusement, l'un des coups de feu est parti en direction d'un autre participant qui se situait dans la ligne de mire.

Il est touché à l'abdomen par la charge de plomb. Grièvement blessé, il a été conduit au centre hospitalier Herri-Mondor, dans le Val-de-Marne. Son pronostic vital n'était cependant pas engagé.

La compagnie de gendarmerie de Melun a été saisie de l'enquête, la thèse de l'accident (et donc de la maladresse) étant privilégiée.

• A.G.B.

CHASSE À COURRE. « Il faut une vénérie du XXI^e siècle »

Si la chasse à courre ne fait pas partie du plan chasse du gouvernement, cette pratique cristallise les tensions avec les autres usagers de la forêt. Pierre-François Prioux, nouveau président de la Société nationale de vénerie et maire de Pamfou, présente ses ambitions.

FONTAINEBLEAU
Sur les réseaux sociaux, les vidéos de cerfs aux abois deviennent souvent virales et cristallisent les tensions entre amateurs de chasse à courre et collectifs anti-chasse. Depuis le mois de mai dernier, Pierre-François Prioux, fondateur du rallye Tempête, à Fontainebleau - et par ailleurs maire de Pamfou - est le président de la Société nationale de vénerie (SNV).

« Éthique de chasse »
Également professeur d'His-

toire-géographie, il souhaite faire de la pédagogie autour de cette pratique, mais également l'adapter à la société actuelle. Une pratique qu'il a pourtant découvert sur le tard. « J'ai commencé la chasse classique avec mon père, se souvient-il. Mais je trouvais ça dommage de ne pas mettre plus en valeur les chiens, qui sont ma plus grande passion. » Cavalier, il commence à suivre le rallye de Fontainebleau et envisage alors de créer sa propre société de vénerie. Le rallye Tempête - du nom d'un chien de son père - naîtra en 1988.

Actuellement composée de 80 personnes, la société chasse le chevreuil trois fois par mois en forêt de Fontainebleau (mardi, mercredi et samedi) et alterne avec une forêt près d'Orléans et une autre dans la Nièvre. Interrogé sur cette pratique et les interrogations qu'elle soulève, celui qui est également lieu-

tenant de l'ouvrier pour la préfecture de Seine-et-Marne, estime qu'elle doit être mise en perspective. « Si on compare nos prélèvements - de 25 à 30 chevreuils par saison - ce n'est rien par rapport aux chevreuils qui sont percus par des voitures chaque année », insiste-t-il.

Selon lui, les prélèvements liés à la chasse à courre sont minimes, mais « permettent aux animaux de développer leurs défenses pour la survie et de rester à l'état sauvage. » Mais du côté des anti-chasses, notamment le Pacte de Fontainebleau (Pour l'Abolition des Chasses à Courre et Traditionnelles) on met en avant « une pratique d'une autre époque, barbare et cruelle ».

« Il faut une vénérie du XXI^e siècle, rétorque Pierre-François Prioux. La pratique a débuté sous les Mérovingiens alors oui, c'est un patrimoine et une culture, mais ce n'est pas la seule raison. C'est un mode de chasse qui s'inscrit dans la modernité, mais aussi utile à la biodiversité, avec une éthique de chasse. »

Sous sa présidence, plusieurs mesures ont été prises en matière d'évolution de la chasse à courre, à commencer par une limitation des zones chassées.

« L'urbanisation fait évoluer les territoires et nous avons mis en place des zones de non-chasse, comme en forêt de Sénart, précise-t-il. À moins de 100 mètres d'une zone urbanisée, les chiens doivent être arrêtés par les équipages : l'éthique de la vénerie doit être respectée. »

S'il ne réfute pas l'existence de mauvaises pratiques, il estime que beaucoup sont parties créées par « des militants qui veulent faire le buzz » et dénonce des « fake news véhiculées dans les médias. » Citant l'exemple d'un cerf accidenté à Compiègne en 2020, il indique que c'est la gendarmerie qui a demandé au rallye « de le servir » (le tuer, ndr). Ce n'est pas ça la vénerie. Les incidents peuvent exister, mais nous luttons pour réduire les risques. »

Des mesures concrètes
Ainsi, un incident s'est produit ces derniers mois lors d'une chasse au-cerf. Lors d'une divagation, un chien a

été percuté par une voiture en forêt de Fontainebleau. « Un incident regrettable, mais qui est une exception, soutient Pierre-François Prioux. Les chiens sont notre ADN, on prend toutes les précautions pour eux et éviter des désagréments. »

Ainsi, une commission de discipline et d'arbitrage a été créée sous sa houlette, pouvant aller d'un simple rappel aux règles, jusqu'à une suspension de l'autorisation de chasse. Autres mesures concrètes, aucune chasse de cerfs de plus de 10 cors pendant la période du brame. « Des ajustements nécessaires », selon Pierre-François Prioux qui, en parallèle, veut continuer de lutter contre les idées reçues et le manque de connaissances autour de la vénerie.

C'est justement à cette occasion qu'il a créé, il y a 20 ans, le rassemblement Nature et vénerie en fête, organisé au Grand Parquet de Fontainebleau : « Je veux faire découvrir ma passion au grand public. La vénerie, c'est aussi de montrer la beauté du travail des chiens qui sont la base de la chasse à courre. » Le rendez-vous est programmé les 13 et 14 mai.

• JVC



Pierre-François Prioux, fondateur du rallye Tempête, est le président de la société nationale de vénerie. (Jean-Louis Marie)

Trois rallyes dans le 77

En matière de chasse à courre, trois rallyes - des équipages de vénerie - sont présents en Seine-et-Marne : le rallye de Fontainebleau qui chasse notamment le cerf, le rallye Tempête, également à Fontainebleau, qui cible les chevreuils et le rallye Courte-Patte, près de Provins qui chasse le lapin.

NOUVEAUTÉ. L'examen du code vient à vous

L'entreprise Exacode, qui fait passer les examens du code de la route, développe son activité en Seine-et-Marne. Le nombre de communes où il sera possible de réaliser les épreuves théoriques est passé à 27.

SEINE-ET-MARNE
À l'heure où les services publics désertent les zones rurales, l'examen du code de la route se rapproche de vous. Le prestataire Exacode, qui compte aujourd'hui quinze centres répartis partout en Seine-et-Marne, comme à Jouy-le-Châtel, Coubert ou encore Bussy-Saint-Georges, devrait bientôt en ouvrir une douzaine, dont certains à Moissy-Cramayel, Servon ou Faremoutiers. « Notre entreprise est originaire des Hauts-de-France et nous nous sommes implantés en Ile-de-France en 2021 », présente Aurélie Denivet, examinatrice dans les sessions d'examens seine-et-marnaises.

Créée en 2019 à Maubeuge (Nord), Exacode se développe actuellement partout en France, avec un objectif affiché : « Nous rapprochons le service public pour le rendre accessible ».

Un fonctionnement simple
Depuis 2016, des prestataires privés peuvent faire passer l'épreuve du code de la route, contre le paiement d'une redevance de 30 euros. « Nous faisons une étude du territoire, et là où il n'y a pas de service pour passer l'examen du code, de la voiture comme de la moto, nous allons démarcher la mairie. Nous n'avons pas de



L'examen du code de la route vient à vous. Illustration - P9/RSM77

critère d'un nombre minimal d'habitants, ou de présence d'une auto-école », explique Aurélie Denivet.

Ensuite, une salle est louée à intervalles réguliers dans la commune afin de pouvoir réaliser l'examen. « Cela peut être la salle des mariages, celle du conseil municipal... », ajoute-t-elle. Les salles sont louées toutes les semaines, voire toutes les deux semaines, selon le besoin. Pour le matériel, il est amené par l'examinateur. « Ma salle d'examen tient dans une valise ! », plaisante-t-elle.

Ainsi, tablettes individuelles, stylets et casques sont prêtés aux candidats, de tous profils. « Je reçois beaucoup de jeunes, nés en 2007, qui viennent passer leur examen pour la voiture. Les adultes viennent davantage pour le code moto. J'ai même eu une mère venue passer son examen avec son fils ! », analyse l'examinatrice.

Toutefois, l'examen peut se tenir, peu importe le nombre de candidats. « Nous nous déplaçons à partir d'un

candidat. Il faut juste qu'il se soit inscrit douze heures avant l'examen, pour que nous puissions le prendre en compte dans le plan de notre tournée », spécifie-t-elle.

Conditions de passage
Si le cadre paraît moins strict qu'une classique salle d'examen, la rigueur reste de mise. « Nous limitons les sessions à dix candidats, pour que la surveillance soit plus aisée. De même, le paiement se fait en ligne, il n'y a pas de transactions en mains propres », précise-t-elle.

Une fois les réponses envoyées par voie électronique, les candidats reçoivent leurs résultats par mail, dans un délai de deux heures suivant l'examen. En cas d'échec, la réinscription est bien sûr possible pour la prochaine tournée de l'examinatrice. Une chose est sûre, il faut toujours réviser son code avant de passer l'épreuve.

• Paul VARENGUIN

Renseignements
Plus d'informations sur exacode.fr



• La République de Seine-et-Marne 30 Janvier 2023 – n°8083

> Actu du Département – Moisenay – *Un chauffeur de taxi interpellé*

MOISENAY. Un chauffeur de taxi interpellé

Ils avaient posté le véhicule rapide d'intervention au bord de la départementale quand ils ont constaté un très grand excès de vitesse, sur une route pourtant limitée à 80 km/h. Un chauffeur de taxi au volant d'une puissante voiture a été intercepté, ce jeudi 26 janvier 2023, alors qu'ils circulaient sur la RD 215, à hauteur de Moisenay.

Selon l'Escadron départemental de la sécurité routière (EDSR), le véhicule circulait à 136 km/h (vitesse retenue 129), soit un excès de vitesse de 49 km/h. « Le contrôle a été fait en éloignement alors nous avons dû prendre la route pour le rattraper », indique le militaire. Au volant de la Mégane RS et ses 250 chevaux, les gendarmes ont finalement pu l'intercepter en quelques secondes.

Le chauffeur était seul au volant et se rendait à Melun pour aller chercher un client. Des dépistages ont été réalisés sur le conducteur : si l'alcoolémie s'est révélée négative, le test salivaire s'est quant à lui avéré positif au cannabis. Des analyses complémentaires ont été demandées pour une confirmation. Il a fait l'objet d'une rétention de permis de conduire et son véhicule a été placé en fourrière.



Illustration. Un chauffeur de taxi a été contrôlé en très grand excès de vitesse à Moisenay AdobeStock

• La République de Seine-et-Marne 6 Février 2023 – n°8084

> Fontaine-le-Port. Vœux. *Béatrice Mothré travaille à la création d'une liaison douce*

FONTAINE-LE-PORT

VŒUX. Béatrice Mothré travaille à la création d'une liaison douce

Lors de ses vœux, la maire de Fontaine-le-Port, Béatrice Mothré, a annoncé la création d'une liaison douce avec la commune du Châtelet-en-Brie.

Le vendredi 27 janvier, les élus municipaux de Fontaine-le-Port se sont rassemblés pour renouer avec la tradition des vœux qui n'avaient pu avoir lieu depuis 2020, en raison de la crise sanitaire. L'événement a rassemblé une centaine de personnes, dont des membres de la gendarmerie et de la caserne de pompiers du Châtelet-en-Brie.

« Premièrement, je veux remercier les associations bénévoles, sportives et culturelles, a déclaré la maire, Béatrice Mothré, qui n'oublie pas les agents municipaux et intercommunaux. Je sais que je peux compter sur eux, j'ai une entière confiance ».

« L'année 2022 a été marquée avec la guerre en Ukraine, un des étés les plus chauds enregistrés et une hausse des prix de l'énergie qui impacte toujours nos vies », a-t-elle poursuivi.

Concernant les travaux, la commune a réhabilité une ancienne cantine qui va être transformée en un lieu multi-service. Pour l'église, la toiture a été remise à neuf.

Au sein de l'école, les salles de classe ont toutes été équipées d'écrans numériques. En extérieur, des cages de football ont été mises en place et en septembre et une aire de jeu a vu le jour.

En projet

Le grand projet annoncé pour 2023 est la liaison douce entre le collège Rosa Bonheur du Châtelet-en-Brie et la gare de Fontaine-le-Port. « On souhaite un aménagement d'1m 50 de large, précise la maire. Ce beau projet est porté par les deux communes et les premiers devis sont arrivés la semaine dernière. Avec Patricia Torcol, maire du Châtelet, on veut le mener à bien avant la fin de nos mandats. »

Concernant les structures sportives, le gymnase a été doté d'un parking. Ce lieu va justement être aménagé et des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit. « Cette année, nous allons y ouvrir deux terrains de beach-volley, de basket et de tir à l'arc », annonce l'élue.

En discussion avec le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (Sdesm), le programme de la rénovation énergétique va permettre d'installer des Led's sur le parking de la gare.

Pour finir, Béatrice Mothré rappelle les deux événements à venir. Le premier rassemblement auto-moto, programmé le 16 avril, permettra à tout passionné d'observer des classic-cars et des motos. Dans le cadre des prochains Jeux olympiques, un label nommé Terre de jeu 2024 est mis en place. La communauté de communes des Bries des Rivières et châteaux organisera le rassemblement de tous les jeunes sportifs à travers ses 31 communes, le 1^{er} avril, à Fontaine-le-Port.



Béatrice Mothré est la maire de Fontaine-le-Port E.L./RSM77

• La République de Seine-et-Marne 6 Février 2023 – n°8084

> Agenda des chineurs. Dimanche 12 Février. *Châtelet-en-Brie, bourse aux vélos*

77 LE CHATELET-EN-BRIE.
Bourse aux vélos à 10 km de Melun 8h-17h Entrée gratuite.
Salle de la Bergerie. 30 exp.
(PR/PA). Tél. 06 74 75 45 48
ou 06 83 46 27 48. Int.





CANTON DE FONTENAY-TRÉSIGNY

Création d'un préau pour l'école maternelle de Soignolles-en-Brie

Afin de protéger les élèves de maternelle des intempéries ou de l'ensoleillement excessif, la commune a réalisé un préau de 15 x 7 m, permettant aux enfants d'accéder directement des bâtiments au portail et d'abriter les parents qui attendent leurs enfants à la sortie. Le projet comprend également un local à vélo en dehors de l'enceinte de l'école.

Se déplacer autrement en Seine-et-Marne

Avec 65 % des Seine-et-Marnais qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail chaque jour, le Département encourage fortement le covoiturage. Depuis 2014, l'objectif est de créer 40 stations d'intérêt départemental, complétées par le financement de stations locales, pour permettre aux usagers de se déplacer à plusieurs partout en Seine-et-Marne.

« Aujourd'hui, avec l'éveil des consciences environnementales et le prix de l'essence qui augmente, on observe un boom du covoiturage », explique Boris Mansion, directeur adjoint à la direction des routes. Petit à petit, un maillage fin se construit. D'une part, 12 stations d'intérêt départemental, bien équipées et largement dimensionnées, sont situées sur des nœuds du réseau routier. D'autre part, les 9 stations de proximité, réalisées en collaboration avec des partenaires locaux, sont plus petites et aménagées sur des parkings déjà existants. « Créer des stations, c'est à la fois faciliter et légitimer la pratique du covoiturage,

mais aussi lui donner une véritable visibilité dans l'espace public et contribuer à son développement », poursuit Boris Mansion.

Pézarches : le succès du covoiturage Placée sur deux axes qui connectent les quatre coins de la Seine-et-Marne, la station de Pézarches est devenue en six ans une station totem pour le Département. « Les usagers s'y sont doucement installés, mais elle a vite été victime de son succès ». Avec ses 51 places véhicules légers, dont 2 pour les personnes à mobilité réduite, ses 2 bornes pour véhicules électriques et ses 8 places pour les vélos dont quatre box sécurisés,

la station est rapidement devenue un lieu de vie important. Devant ce succès, quatre nouveaux projets de stations sont à l'étude pour les communes de Guignes, de Nemours, de Sammeron et de Bernay-Vilbert.

info+

Pour trouver la station de covoiturage la plus proche de chez vous, scannez ce QR-code :



Et si la **maison du futur** était produite en Seine-et-Marne ?

Du bois ? Nous en avons. Du chanvre ? Il en pousse dans nos champs. Le mariage des deux ? Il se fait désormais à Aulnoy, près de Coulommiers, dans une nouvelle usine d'assemblage de panneaux préfabriqués : Wall'up Préfa.

Wall'Up peut se traduire par *murer* ou *dresser des murs*. C'est aussi et surtout une entreprise innovante, inaugurée en janvier 2021 et qui se propose de révolutionner le monde du bâtiment avec un matériau nouveau : un panneau préfabriqué sur mesure associant une armature bois garnie de chanvre... ou plus exactement, de « *béton de chanvre* », c'est-à-dire de la chaux mélangée à la chènevotte (la paille de chanvre). Ce panneau offre tous les avantages : il est léger, résistant et porteur (jusqu'à R + 1), démontable et recyclable. Excellent isolant thermique et phonique, il résiste au feu, et, surtout, il est 100 % naturel et local. Qui dit mieux ? « *Les matériaux de construction bio-sourcés bénéficient actuellement d'un alignement des planètes* », se félicite l'architecte Philippe Lamarque, le président de Wall'Up. Cet alignement de planètes, c'est bien sûr la contrainte environnementale de plus en plus prégnante, l'urgence climatique, la nécessité des circuits courts et aussi la conjonction de la loi « Climat et Résilience » et de la nouvelle réglementation écologique (RE2020), qui s'applique désormais.



LE CHANVRE, UNE PLANTE MAGIQUE :

- ne nécessite aucun intrant chimique ;
- demande très peu d'arrosage ;
- 1 ha de chanvre stocke autant de CO₂ qu'1 ha de forêt ;
- régénère les sols ;
- productrice de biomasse et favorise la biodiversité.



AVEC UN PANNEAU EN BÉTON DE CHANVRE, VOUS DIVISEZ PAR 5 VOTRE IMPACT CARBONE.



Construire en chanvre, c'est simple


L'unité de production de Wall'Up est située à quelques encablures de *Planète chanvre*, un site qui réunit une douzaine de producteurs agricoles de la précieuse fibre végétale. Les premiers murs préfabriqués à Aulnoy ont été utilisés pour la construction de lycées franciliens et d'un pavillon à Machault. Constitués d'un coffrage en bois, remplis de béton de chanvre, ils sont coulés comme du béton classique, et opérationnels au terme d'une quinzaine de jours de séchage naturel. Leur assemblage s'apparente au Léo et diminue d'autant les temps de construction. Son coût ? Il est sensiblement plus élevé qu'un mur traditionnel, mais s'amortit vite puisque le mur Wall'Up permet 70 % d'économies de chauffage, supprime les VMC et les protections antifeu. Autant d'avantages qui font que la Seine-et-Marne a tout à gagner de l'essor de cette filière chanvre sur le territoire.

info@wallup.fr



• **Radio Evasion**


> L'écriture ça coule de source dans la Brie des Rivières et Châteaux : 4^{ème} concours de nouvelles





L'ÉCRITURE, ÇA COULE DE SOURCE DANS LA BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX

La communauté de communes organise son quatrième concours de nouvelles.

11h32



Concours de nouvelles 2023
Crédit: CCBRC

La communauté de communes organise son quatrième concours de nouvelles. Il est lancé ce mercredi 1er février et les candidats (groupes et individuel) auront jusqu'au 5 mai 2023 inclus pour déposer leurs écrits. « Au fil de l'eau... », c'est le thème retenu pour cette édition 2023. Avec les thèmes de l'eau et du patrimoine, la Brie des Rivières et Châteaux veut « mettre en lumière les richesses notamment patrimoniales et naturelles [du] territoire ».

Ce concours est à destination des enfants de 6 à 17 ans. Les participants au concours devront rédiger une nouvelle d'une à deux pages selon cette consigne : « Dans le cadre de la Fête de l'eau 2023, écrivez une nouvelle sur le thème de l'eau, mettant en scène 2 cours ou plans d'eau, ou lavoirs ou puits du territoire et en mentionnant au moins trois villages de la Communauté de Communes

